

de Coulog, Département de l'Isère, tout comparus pour contracter  
 mariage le Citoyen Jacques Audré & Sébastien de ce chef de l'Orni-  
 mulation municipale de ce Canton de la Gard, fils naturels de  
 feu Claude de murie, ancien soldat de son M. de Fay, Département  
 des Alpes & résidant en cette Commune de la paroisse de Coulog,  
 & Marie magdelaine Esprit & Marcin fille mineure de feu  
 honneur Emmanuel de Coulog, & son épouse de loi de Coulog, tous  
 deux nés en cette paroisse de Coulog, & résidant en cette Commune de la paroisse  
 de Coulog, lesquels futurs Epoux étoient accompagnés de  
 Citoyens Jean François & Marquis & Sébastien (public à la Gard), Jean  
 Jacques Thibaud Secrétaire de justice près le Tribunal correctionnel  
 de Coulog, Charles Guionnier adj. municipal & Jean Antoine Cléry  
 parafon Secrétaire de justice de l'Orni-mulation municipale de ce  
 Canton de la Gard, tous âgés de plus de vingt ans, & autres  
 témoins présents, savoir les futurs & ses frères, ou de l'autre  
 côté & la future de sa mère, & ses, & autres parents  
 & amis, tous donnant au dit mariage leur Consentement &  
 approbation. Lecture faite en présence desdits témoins  
 1<sup>o</sup> de l'acte de publication du dit mariage fait par moi curé  
 en vingt-neuf plusieurs devoirs. 2<sup>o</sup> de l'Acte de ce dit  
 mariage de la future, qui constate sa majorité, & qu'il est

Mariage de  
 Jacques Audré  
 & de Marie magdelaine  
 Esprit & Marcin

de sa majorité légitime 3<sup>o</sup> de l'Acte de ce dit mariage  
 de la future portant qu'elle est une de parents légitimes  
 ou l'unie avec le dit tout quatre-vingt deux & le vingt trois ans.  
 Le 1<sup>o</sup> de l'Acte de ce dit mariage de la future, & de  
 parties ayant de nouveau déclaré leur mutuel Consentement au dit  
 mariage, j'ai en vertu de la qualité d'officier de l'Etat civil  
 prononcé au nom de la loi que Jacques Audré & Marie  
 magdelaine Esprit & Marcin ont unis en mariage. Et tout  
 quoi j'ai de ce le présent acte, avoué & signé de moi & les parties & d'  
 autres parents, qui ont signé avec moi.  
 le gardant Marie Marcin Audré  
 Marcin Marcin Labre de Coulog  
 Marquis Choubaud  
 Xavier Thibaud a. André Guionnier  
 Charles Guionnier  
 Joseph Guionnier

